



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2015

Dans ce document, vous trouverez :

1	Ordre du Jour	2
2	Appel des membres et Vérification du Quorum	2
3	Ouverture de l'Assemblée Générale.....	2
4	Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale	3
5	Rapport moral de la saison 2014 - 2015.....	3
6	Compétitions.....	3
7	Division Régionale.....	4
8	Matériel.....	4
9	Entraînements.....	5
10	Présentation du Bilan par la trésorière	5
11	Election des vérificateurs aux comptes.....	6
12	Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir	6
12.1	Ré-inscriptions pour l'année 2015-2016	6
12.2	Journées des sports et de la culture 2015	7
12.3	Premier jour 2015-2016	7
12.4	DR 2015-2016	7
12.5	Matériel 2014-2015	7
12.6	Entraînements 2015-2016.....	7
13	Présentation du Budget prévisionnel par le président	7
14	Changement date AG	8
15	Questions Diverses	8
16	Membres d'Honneur	8
17	Remise des récompenses.....	8
18	Election du tiers du Bureau.....	9
19	Clôture de l'Assemblée Générale	9

Compagnie des Archers du Roy
 Gestion : 130 rue sainte Ilerde
 01320 Châtillon La Palud
 Siège Social :
 Maître Place Robert Marcelpoil
 01500 Ambérieu-en-Bugey

Président : Laurent PAVOT
 Tél. : 06.12.59.14.90
 Email : president@archers-du-roy.fr

N° Club FFA : 331083
 N° d'agrément DDCS : 011189
 N°RNA : W011001620

Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR
 Tél. : 06.95.93.29.20
 Email : secretaire@archers-du-roy.fr

www.archers-du-roy.fr



1 Ordre du Jour

L'an Deux Mille Quinze, les membres de l'association de la Compagnie des Archers du Roy se sont réunis le 21 juin à Château-Gaillard, sur convocation faite par le bureau afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Appel des membres, vérification du quorum
- Allocation de bienvenue du président
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014 (vote de l'AG)
- Rapport moral de la saison 2015
- Présentation par le trésorier du bilan des comptes d'exploitation de l'exercice du 1/9/2014 au 31/8/2015
- Vote du quitus du trésorier pour sa gestion (vote de l'AG)
- Désignation des vérificateurs aux comptes (vote de l'AG)
- Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir
- Présentation du budget prévisionnel par le président
- Questions diverses, étude des vœux de membres
- Remise des récompenses
- Renouvellement du 1/3 du bureau
- Clôture de l'Assemblée Générale (vers 12h30)

2 Appel des membres et Vérification du Quorum

39 membres votants étaient présents ou représentés. Avec 39 voix, l'assemblée peut valablement délibérer malgré le fait qu'aucune disposition n'est prise suivant nos statuts. Il suffit que les votes soient à la majorité + 1 des membres présents.

Membres du bureau présents : Laurent PAVOT, Bernard SOMMER, Danielle DUBAR, Raphaël ROUSSET, Alexandre TRUCHEUR, Laurence FAVIER

Membres du bureau excusés : Aucun

Tous les documents ont été distribués aux membres de l'association, l'assemblée générale débute à 11h45.

3 Ouverture de l'Assemblée Générale

M. le Président, Laurent PAVOT, ouvre l'AG et remercie les membres de leur présence. Il remercie les volontaires qui ont aidé aux fonctionnements du club tout au long de la saison. Il souhaite aux archers que la saison 2015-2016 soit aussi bonne que celle qui vient de s'écouler.

Compagnie des Archers du Roy
 Gestion : 130 rue sainte Ilerde
 01320 Châtillon La Palud
 Siège Social :
 Maître Place Robert Marcelpoil
 01500 Ambérieu-en-Bugey

Président : Laurent PAVOT
 Tél. : 06.12.59.14.90
 Email : president@archers-du-roy.fr

N° Club FFA : 331083
 N° d'agrément DDCS : 011189
 N°RNA : W011001620

Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR
 Tél. : 06.95.93.29.20
 Email : secretaire@archers-du-roy.fr

www.archers-du-roy.fr



4 Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale

M. le secrétaire des Archers du Roy demande de voter l'approbation.

1ère résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et délibéré, approuve le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de 2014

Votants : OUI : 39

Non: 0

Absention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

5 Rapport moral de la saison 2014 - 2015

Activités de l'année 2014 - 2015

Présentation du tir à l'arc à la Journée des Sports et de la Culture d'Ambréieu-en-Bugny.

Championnats de l'Ain Beursault à Montmerle-sur-Saône :

- Alexandre Favier, 21ème
- Perez-Delacour Hugo (CH AMP), 21ème
- Naessens Sylvie en Super Vétéran F - 1er
- Rodly Alain : 3^{ème} en Super Vétéran H
- Pavot Laurent – Senior – 41ème

6 Compétitions

Cette année encore, le club n'a pas été bien représenté lors des compétitions. Cependant 8 jeunes ont pu participer à la compétition de Bourg-en-Bresse. Quelques adultes s'y sont essayés également. Pour les uns comme pour les autres, nous devons chercher à augmenter le nombre de participations au concours pour créer un groupe dynamique qui saura représenter le club. Cela permettra de peser un peu plus dans le milieu associatif ambarrois et ainsi de conserver nos créneaux horaires dans les gymnases, voire d'en obtenir de nouveaux.

Les compétitions de tir à l'arc sont un pan important de notre activité puisqu'elles permettent de mesurer sa propre progression. D'autre part, ce ne sont absolument pas des examens mais plutôt des rencontres entre archers de la région qui permet avant tout de prendre une part plus importante dans la famille du Tir à l'Arc français.

Concernant les jeunes, nous souhaiterions qu'ils puissent faire 2 à 3 concours la saison prochaine en commençant par exemple par celle de Villeurbanne début décembre.

Globalement, c'est principalement durant la saison salle que les archers participent à des compétitions. La saison extérieure a été complètement délaissée. Il est important à la fois pour la progression de chacun et pour le club de pouvoir réaliser des compétitions fédérales, FITA et Beursault.

Je vous rappelle qu'on peut s'entraîner avec une certaine liberté au terrain extérieur de Château-Gaillard à 30, 50 et 70m.

Compagnie des Archers du Roy	Président :	Laurent PAVOT	N° Club FITA :	331083
Géolocalisation :	Tél. :	06.12.93.14.50	N° d'agrément DDSCS :	011189
130 rue sainte Hénée	Email :	president@archers-du-roy.fr	N°RNA :	W011001620
01320 Châtillon La Palud				
Site Web Social :	Secrétaire :	Alexandre TRUCHEUR	www.archers-du-roy.fr	
Mairie, Place Robert Marcepouil	Tél. :	06.95.93.29.20		
01500 Ambréieu-en-Bugny	Email :	secretaire@archers-du-roy.fr		



7 Division Régionale

Pas d'équipe en Division Régionale cette année.

Pour information, il s'agit de tir à 50m avec pour chaque manche, une épreuve de qualification 2x50m (72 flèches) suivie de matches par équipe qui conduisent à un classement par manche. Il y a 3 manches à l'issue desquelles un classement régional est établi, souvent les manches se déroulent entre début Avril et Début Juin.

Les équipes sont formées de 3 ou 4 archers homme ou femme, de n'importe quelle catégorie. Il n'est pas du tout obligatoire que ce soient les mêmes archers qui participent à toutes les manches. Vous pouvez participer à une manche, à 2 ou bien aux 3.

Le club prend en charge l'inscription qui n'est pas négociable.

Je crains que l'année prochaine nous n'ayons encore aucune équipe à présenter. J'espère toutefois qu'un certain nombre de seniors pourra s'entraîner cette saison et la suivante pour que nous puissions y retourner.

8 Matériel

En début d'année le club a doté tous les archers débutants d'un carquois de 8 flèches pour améliorer leur apprentissage ce qui a représenté un coût important pour le club.

Une cible supplémentaire mobile a été achetée pour le terrain extérieur afin de pouvoir moduler les distances. La réalisation a été faite pour le lycée professionnel. Malgré la aussi un coût important, nous avons pu tout de même le payer près de 50% de ce que coûtait une cible mobile achetée en Archerie.

A ce jour elle n'a pas encore été terminée.

Des dragons ont été achetées cette année par les archers débutants afin de les sensibiliser quant à leur importance ainsi que pour disposer d'une dragonne adaptée à sa main.

Mise en place de vente de petit matériel à prix coûtant dans le club pour éviter aux archers d'avoir à se déplacer en archerie. Il s'agit essentiellement de matériel d'inflation pour ceux qui viennent d'acquies un arc.

Le 30 mai 2015, Alexandre a animé un atelier « Découverte Tir Fédéral » de 14h à 16h environ pour les archers qui appréhendent la distance.

Nous étions en petit groupe restreint qui a permis d'obtenir un premier réglage pour s'entraîner à 50m. J'espère les voir régulièrement cette saison.

Si vous avez des idées d'atelier à proposer, n'hésitez pas à venir nous en faire part, l'année précédente, nous avions réalisé un atelier « Réglages de l'arc Classique » notamment pour les nombreux archers qui avaient acheté leur arc.

Pour ceux qui disposent de leurs propres flèches, le coupe-tube et l'empoisuse peuvent être empruntées au club gratuitement. Ils peuvent également être utilisés sur place le vendredi soir.

Nous rappelons que le prêt de matériel ne peut durer que 2 ans (arcs + flèches) et nous vous invitons encore une fois à nous consulter pour l'achat de matériel. Evitez de vous rendre seul dans une archerie et privilégiez le matériel d'occasion moins onéreux et tout aussi performant dans la mesure où il vous correspond bien.

Compagnie des Archers du Roy	Président :	Laurent PAVOT	N° Club FITA :	331083
Géolocalisation :	Tél. :	06.12.93.14.50	N° d'agrément DDSCS :	011189
130 rue sainte Hénée	Email :	president@archers-du-roy.fr	N°RNA :	W011001620
01320 Châtillon La Palud				
Site Web Social :	Secrétaire :	Alexandre TRUCHEUR	www.archers-du-roy.fr	
Mairie, Place Robert Marcepouil	Tél. :	06.95.93.29.20		
01500 Ambréieu-en-Bugny	Email :	secretaire@archers-du-roy.fr		



9 Entraînements

Les séances d'entraînements restent sur les mêmes créneaux :

- mardi de 19h30 à 22h au gymnase Cordier
- jeudi de 17h00 à 19h30 au gymnase Cordier
- vendredi de 18h15 à 20h30 au gymnase du lycée de la Plaine de l'Ain.

Les créneaux horaires dans les gymnases d'Ambérieu étant précieux pour toutes les associations, nous souhaitons qu'il en soit fait bon usage. Notamment, merci de prendre note que l'**entraînement du vendredi se termine à 20h15**, le matériel étant rangé dans le dernier quart d'heure.

La saison précédente, nous avons failli perdre le créneau du vendredi soir au profit du club de Handball. La mairie nous oblige aussi à ce que 40 licenciés occupent simultanément le gymnase du vendredi. C'est pour cela qu'il est pratiquement impossible de réaliser des cours en extérieur, le quota ne serait pas rempli.

Concernant le gymnase Cordier la aussi il serait bon que les archers compétiteurs viennent plus régulièrement afin de continuer d'améliorer leur niveau.

Suite au départ de Michel, cette saison le club était doté de 2 entraîneurs fédéraux, Laurent et Sylvie. Ainsi que de 2 stagiaires entraîneurs 1, Alexandre et Raphaël.

Je parlerai en notre nom à tous les 2, nous avons fait de notre mieux pour nos groupes respectifs de débutants, en appliquant la démarche fédérale que nous avons apprise. L'expérience et la sévérité démesurée avec laquelle la fédération conçoit le statut d'entraîneur 1, pourtant benoîte, finira par causer notre perte. Raphaël n'a pas validé son diplôme pour une raison absurde et il a décidé d'arrêter ce rôle au sein du club.

Sylvie étant partie, le club aura donc seulement 2 entraîneurs niveau 1 pour la prochaine saison.

Cela posera certainement de nombreuses difficultés, nous ferons notre maximum et nous allons devoir commencer par restreindre les nouvelles inscriptions et ne pas participer à la journée des sports d'Ambérieu afin d'éviter une nouvelle fois de refuser toutes les personnes de 9h du matin à 18h comme l'année dernière.

Si certains d'entre vous souhaitent devenir entraîneur. C'est avec plaisir que nous pourrions en repartir. Avec Laurent et les nouveaux critères demandés par la fédération, nous nous occuperons de le former en interne au moins une saison pour minimiser les désillusions.

Pour fonctionner correctement, le club a besoin 4 entraîneurs. Un jour peut-être, nous serons 6 et nous pourrions demander un créneau supplémentaire d'entraînement pour soit avoir plus d'adhérents soit proposer 2 entraînements par semaine aux débutants.

10 Présentation du Bilan par la trésorière

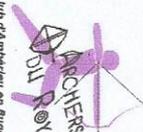
Bilan des comptes d'exploitation du 01/09/2014 à 31/08/2015

Mme DUBAR, trésorière, présente une prévision des comptes d'exploitation et bilan. Elle fait part à l'assemblée de la subvention de 800€ allouée par la Mairie d'Ambérieu-en-Bugey.

Les vérificateurs aux comptes, Frédérique Boudin et Jean Smokon, ont procédé aux contrôles le 12 Juin 2015 sur l'ensemble de l'exercice 2014-2015. Ils ont choisi au hasard des transactions dans le livre de compte et ont constaté que les documents justificatifs existaient et étaient corrects.

Les vérificateurs font remarquer l'excellent travail de la trésorière et l'en remercient car cela facilite la vérification.

Compagnie des Archers du Roy	Président :	Laurent PAVOT	N° Club FFTA :	331083
Gest. :	Tél. :	06 12 39 14 90	N° d'agrément DDCS :	011189
130 rue sainte Irénée	Email :	president@archers-du-roy.fr	N°RNA :	W011001620
01320 Châtillon La Palud				
Siège Social :	Secrétaire :	Alexandre TRUCHEUR	www.archers-du-roy.fr	
Maire, Place Robert Marcelpoul	Tél. :	06 95 93 29 20		
01500 Ambérieu-en-Bugey	Email :	secretaire@archers-du-roy.fr		



Zième résolution :

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne son Quittus, entier et sans réserve, à la trésorière pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Votants : OUI : 39

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

11 Election des vérificateurs aux comptes

11ème résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, décide de nommer Frédérique BOUDIN et Jean SMOKON en qualité de vérificateur aux comptes pour l'exercice budgétaire à venir.

Votants : OUI : 39

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

12 Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir

12.1 Ré-Inscriptions pour l'année 2015-2016

Les réinscriptions au club des Archers du Roy ont démarré dès le mois de mai cette saison, pour plusieurs raisons.

- connaître le nb de places pour débutants
- Savoir si nous participons à la journée des sports
- Essayer de prévoir une organisation pour les 2 groupes de cours
- Simplifier la paperasse de réinscription, nous n'aurons pas vraiment de temps à accorder comme le faisait Sylvie en début de saison.
- En gros 10 places sont disponibles et sont déjà réservées.

En nouveauté, au mois de Septembre, je vous redonnerai le prix de la licence. Je n'accepterai plus les pièces de dossiers au compte-goutte s'étalant sur un mois.

Laurent et moi n'auront pas de temps à perdre le vendredi pour relancer les gens.

Vous devez nous donner en une seule fois :

- Le certificat médical
- Le règlement de la licence
- Les diverses attestations

Nous refuserons tout dossier incomplet.

Compagnie des Archers du Roy	Président :	Laurent PAVOT	N° Club FFTA :	331083
Gest. :	Tél. :	06 12 39 14 90	N° d'agrément DDCS :	011189
130 rue sainte Irénée	Email :	president@archers-du-roy.fr	N°RNA :	W011001620
01320 Châtillon La Palud				
Siège Social :	Secrétaire :	Alexandre TRUCHEUR	www.archers-du-roy.fr	
Maire, Place Robert Marcelpoul	Tél. :	06 95 93 29 20		
01500 Ambérieu-en-Bugey	Email :	secretaire@archers-du-roy.fr		



12.2 Journée des sports et de la culture 2015

La Journée des Sports et de la Culture se tiendra le 5 septembre 2014 au gymnase Cordier mais nous n'y participerons pas puisque nous sommes déjà complets.

12.3 Premier jour 2015-2016

Le premier entraînement pour les archers qui se réinscrivent se tiendra le vendredi 4 septembre. Il y aura distribution du matériel pour ceux qui utilisent le matériel du club puis entraînement.

Le premier entraînement pour les nouveaux archers qui s'inscrivent à notre club se tiendra le vendredi 11 septembre. Il y aura distribution du matériel, si quelques archers veulent bien nous aider et s'occuper de prendre en charge un nouvel arrivant, toute aide sera la bienvenue.

Comme l'année dernière, nous répartirons les nouveaux archers entre différents ateliers : Présentation du matériel/sécurité, Mise en place des bases, Récupération de son matériel et Premier tir.

Cette première séance étant particulièrement compliquée à gérer, nous souhaiterions que des membres du club (autres que les membres du bureau) participent à son déroulement. Nous donnons donc rendez-vous aux volontaires le 4 septembre pour un petit briefing.

12.4 DR 2015-2016

Une équipe sera inscrite pour la saison prochaine, les intéressés peuvent se faire connaître avant décembre auprès du secrétaire.

12.5 Matériel 2014-2015

Comme tous les ans, les arcs seront mis à niveau et quelques flèches seront achetées pour reformer des lots de 8 flèches.

Le 26 juin, au Gymnase de la Plaine de l'Air (sur le créneau habituel), nous dresserons l'inventaire du matériel. Les volontaires sont les bienvenus dès 18h15 !

Pour gagner du temps lors de l'inventaire, un nouveau formulaire sera distribué. Laurent et Laurence se chargeront de gérer tout cela, ne pouvant être présent moi-même cette année.

Une dizaine de personne est idéal pour que l'inventaire puisse se faire en 1h.

12.6 Entraînements 2015-2016

Les cours du vendredi seront dispensés par les deux Entraîneur 1 de la FFTA, Laurent Pavot et Alexandre Trucheur.

La répartition des archers dans les différents groupes se fera en septembre quand les effectifs seront connus.

13 Présentation du Budget prévisionnel par le président

M. le président présente le budget prévisionnel pour cette saison.

4 Mois du 01/09/2015 au 31/12/2015 afin de pouvoir passer le budget en année civile et utilisé CASICO

Compagnie des Archers du Roy		Président :	Laurent PAVOT	N° Club FFTA :	331083
Gestion :	130 rue sainte Irénée	Tél. :	06.12.39.14.90	N° d'agrément DDCS :	011189
	01320 Châtillon La Palud	Email :	president@archers-du-roy.fr	N°RNA :	W011001620
Siblog Social :		Secrétaire :	Alexandre TRUCHEUR	www.archers-du-roy.fr	
Mairie, Place Robert Marcelpoul		Tél. :	06.95.93.29.20		
01500 Amberieu-en-Bugey		Email :	secrétaire@archers-du-roy.fr		



Reçus	5 600,00 €	Reparties	5 000,00 €
Contributions	5 000,00 €	Achats de matériel (acompte siblog sur roue)	345,00 €
Subventions mairie (versée en 2016)	0,00 €	Communication et site internet	70,00 €
Ventes de produits	0,00 €	Contributions Fédération	2 600,00 €
		Formation et déplacements	0,00 €
		petits matériels	1 515,00 €
		Primes d'assurance	320,00 €
		Réceptions et cadeaux	150,00 €

14 Changement date AG

Afin de coller à ce qui se fait c'est-à-dire, que l'assemblée générale doit se faire pour clôturer l'année civile écoulée.

Avec Laurent, nous allons tenter de mettre l'assemblée générale au mois de Janvier, nous en profiterons probablement pour manger une galette des rois !

Evidemment, la journée de fin de saison se déroulera toujours le dimanche de la fête des pères au mois de Juin mais sans Assemblée Générale.

15 Questions Diverses

Le bureau répond aux questions diverses qui concernent des précisions concernant les points d'organisation présentés ci-dessus.

16 Membres d'Honneur

Conformément à nos statuts, nous avons décidé de faire de 3 de nos membres des membres d'honneur

Danielle Dubar : Pour son investissement au sein du club depuis 20 ans en tant que trésorière et archère

Sylvie Naessens : Qui n'est plus parmi nous, mais qui a été présidente du club durant 10ans ainsi qu'en tant qu'entraîneur

Jean Smokon : Inscrit au club depuis 1992 ! Président durant plus de 10 ans et toujours archer

17 Remise des récompenses

Laurence Favier remet aux archers les récompenses (« Flèches » et « Plumes »).

Cette année, nous avons eu de nombreux archers ayant réussi leurs flèches jaune et bronze, notamment chez les jeunes, Alexandre et Lucas qui ont eu leurs flèches jaunes.

Une mention spéciale à Joël Hurot qui en une seule année a atteint la flèche jaune.

Compagnie des Archers du Roy		Président :	Laurent PAVOT	N° Club FFTA :	331083
Gestion :	130 rue sainte Irénée	Tél. :	06.12.39.14.90	N° d'agrément DDCS :	011189
	01320 Châtillon La Palud	Email :	president@archers-du-roy.fr	N°RNA :	W011001620
Siblog Social :		Secrétaire :	Alexandre TRUCHEUR	www.archers-du-roy.fr	
Mairie, Place Robert Marcelpoul		Tél. :	06.95.93.29.20		
01500 Amberieu-en-Bugey		Email :	secrétaire@archers-du-roy.fr		



18 Election du tiers du Bureau

Conformément aux statuts de l'association, le tiers du bureau est renouvelé.

Une seule liste se présente pour remplacer les membres sortants. Elle est composée de :

- Favier Laurence (sortant)

Une seule liste se présente pour remplacer les membres sortants. Elle est composée de :

- Favier Laurence (entrant)

41ème résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, désigne les membres de l'association présents sur l'unique liste candidate comme étant les nouveaux membres du bureau.

Votants : OUI : 39

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Laurent PAVOT est désigné par le nouveau bureau pour rester le président de l'association.

19 Clôture de l'Assemblée Générale

12h35, M. le secrétaire remercie encore une fois les membres et clôture l'assemblée générale.
Un verre de l'amitié et un repas est offert à l'issue de l'AGO, suivis par des activités ludiques.

Le Secrétaire
Alexandre TRUCHEUR

Le Président
Laurent PAVOT